

« Mon N + 1 fuit les réunions bilatérales »

Les conseils d'Eléna Fourès,
expert en leadership
et multiculturalité,
du cabinet Idem Per Idem
elena.foures@idem-per-idem.com



D'abord, essayez de savoir si votre manager réserve ce traitement à tous ses collaborateurs. Si c'est le cas, cela relève d'un style de management. Si cette attitude vous est réservée, cela relève d'un problème relationnel. Trois hypothèses sont alors envisageables.

La première, c'est que son côté « personne » prédomine et entre en résonance forte, d'une façon positive ou négative, avec ce qu'il perçoit de vous. Par exemple, vous le troublez en tant qu'homme ou femme, ou il ou elle se sent inférieur socialement, ou encore, quelque chose en vous l'irrite. Il y réagit alors par des comportements de fuite, même au détriment de sa crédibilité de manager. La deuxième hypothèse, c'est celle où le côté « expert » prédomine. Dans ce cas, il ne s'intéresse pas au management, et ne se préoccupe que des dysfonctionnements – un collaborateur qui « marche bien » n'a, par exemple, aucune chance d'attirer son attention. La troisième hypothèse se focalise sur le côté « fonction » : s'il vous (mal) traite de la sorte, c'est que soit il est débordé, soit il vous considère comme une quantité négligeable. Il se peut aussi qu'il se soit engagé dans un rapport de force.

Au lieu de réagir de façon épidermique, renoncez à l'idée de la réunion bilatérale et dites-le lui. Sa réaction vous fournira la clef de l'énigme. ■

À FAIRE

1 // S'adapter

Ne vous désolerez pas, réjouissez-vous : il n'y a pas plus prévisible que ce manager. C'est un confort extrême. Prévisible, profitez-en pour avancer vos pions.

2 // Communiquer par écrit

Après chaque réunion bilatérale ratée, écrivez-lui, de façon succincte et factuelle, ce que vous avez à lui dire. Ne commentez pas son absence. Informez-le de la façon dont vous comptez procéder et ajoutez que son silence vaudra accord et validation.

3 // Ne pas se laisser détruire

Dites-vous à tout instant : « Je fais de mon mieux à cette place et ne permets à personne de m'atteindre quand je n'ai rien à me rapprocher. »

À NE PAS FAIRE

1 // Culpabiliser

Évitez les projections. Si votre supérieur hiérarchique a quelque chose à vous reprocher, c'est à lui de vous le dire, pas à vous de projeter.

2 // Insister

Plus vous insisterez, plus il fuira, selon la règle « plus de la même chose donne plus du même résultat ». A coup sûr, il vous en voudra d'insister.

3 // En parler autour de vous

Tout ce que vous direz reviendra aussitôt aux oreilles de votre patron ou manager. N'en doutez pas, plusieurs de vos confident(e)s se chargeront de l'informer. Gardez-vous donc de le critiquer, de vous plaindre ou de vous étonner tout haut de son comportement managérial.